Ville d'Alençon

COMMUNIQUÉ DE PRESSE // Lundi 29 juin 2026

Des artisans d'art prennent leur quartier d'été dans la Maison des Sept Colonnes

Un édifice emblématique écrin de la valorisation des métiers d'art

Du 2 juillet au 26 septembre 2026 // Alençon



Le rez-de-chaussée de la Maison des Sept Colonnes, devenu propriété de la Ville d'Alençon, sera investi tout l'été par un collectif de 5 artisans d'art.

Dans le cadre de l'opération de réhabilitation de la Maison des Sept Colonnes, la Ville a fait l'acquisition du rez-de-chaussée commercial. Elle a ensuite lancé fin 2025, en lien avec l'histoire du lieu et la labellisation d'Alençon en qualité de "Ville et Métiers d'Art", un appel à candidature, afin d'accueillir une activité liée à l'artisanat d'art.

Un collectif de 5 artisans, tous dotés du label Artisan d'art ou Maître artisan d'art décerné par la chambre des métiers, a répondu à cet appel. Il propose une expérimentation de 3 mois visant à promouvoir l'artisanat d'art par l'exposition et la vente d'œuvres, l'accueil du public et la mise en place d'ateliers gratuits. Leur projet sera donc à la fois une vitrine de différents savoir-faire et un lieu d'échanges et de transmission (voir communiqué de presse du collectif joint).

Dénommée "Maison des Artisans d'Art", l'espace sera ouvert du 2 juillet au 26 septembre, du jeudi au samedi de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h (avec une ouverture exceptionnelle le dimanche 20 septembre en lien avec les Journées européennes du patrimoine.

Ces permanences seront tenues à tour de rôle par les artisans d'art :

Label "Ville et Métiers d'Art"

Le 19 mars 2024, la Ville d'Alençon a été officiellement labélisée "Ville et Métiers d'Art" et a ainsi rejoint pour 5 ans le réseau des 103 collectivités qu'il fédère. L'obtention de ce label souligne de manière concrète les actions réalisées autour du savoir-faire de la dentelle au point d'Alençon et plus largement en faveur des métiers d'art. Il invite également la collectivité à poursuivre son engagement en mettant en place de nouveau projets, à l'instar de celui qui occupera le rez-de-chaussée de la Maison des Sept Colonnes, et en élargissant son action aux autres métiers d'art.

CONTACT PRESSE
Service Communication
02 33 32 40 58 // communication@cu-alencon.fr

- Marion Besnard, Sewing in the rain, couturière
 https://www.sewingintherain.fr / / @marion_sewingintherain
- Didier Birée, ATELIER SPIROMIX
 www.spiromix.com / / @spiromix
- Corinne Bornet, peintre en décors
 https://corinnebornet.com
- Charlène Poret, Artextiles, dentellière et teinturière
 https://www.chapo-artextiles.fr / / @chapo-artextiles
- Ingrid Reinhoud La femme de paille
 https://ingridshanden.jimdoweb.com / / @ingrids_handen

Maison des Sept Colonnes

Située dans le quartier Saint-Léonard, la Maison des Sept Colonnes dont la construction date du XIV^{e} siècle est l'un des bâtiments les plus anciens et emblématiques de la ville, inscrit au titre des Monuments historiques. Au début des années 2000, des fragilités mettent en péril l'édifice qui doit être étayé et vidé de ses occupants. Entre 20219 et 2025, la Maison des Sept Colonnes a fait l'objet d'une réhabilitation, inscrite dans les dispositifs *Action Cœur de Ville* et *OPAH, qui* a reçu le soutien financier de l'Union européenne, l'État, la Région Normandie, le Conseil départemental de l'Orne, la Ville d'Alençon, l'Agence nationale de l'habitat. Cinq logements dans les étages ont été créés, propriété de la SCI Les Informels, et le rez-de-chaussée transformé en local commercial, devenu propriété de la Ville d'Alençon.

▶ Pratique

Maison des Artisans d'Art
Angle de la rue du Château et de la Grande Rue
Du 2 juillet au 26 septembre 2026
Du jeudi au samedi de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h
Ouverture exceptionnelle le dimanche 20 septembre
Entrée libre et gratuite

CONTACT PRESSE
Service Communication
02 33 32 40 58 // communication@cu-alencon.fr